



Equipement	CR	(E)	
Feu de route	CR	(E)	
Feu de croisement	A	(E)	
Feu de position	CEV CH 1 8230 01		
Feu rouge	CEV CH 1 8230 01		
Feu stop			
Cilgnoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptres aux pédales	-		ar 1 (E)
Eclairage plaque	1/ combiné avec feu arrière		
Avertisseurs	VOXBELL DGM 5721 KA (A+B) ou autres modèles homologués selon feuilles d'homologation		
Puissance de la dynamo	-		
Béquille	centrale et latérale		
Utilisation av. side-car	sur demande		

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Moto cycle		
Marque et type	MOTO GUZZI	VD - 850 T3	
Homologation No.	CH	6336 13	
Places	total 2	avant	
Poids à vide	240	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	4,30
Poids total	382	Cylindrée	844

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \* Variante du modèle: "CALIFORNIA" de chaque côté sur le carénage; selle double, longueur 650 mm avec poignée à l'arrière et courrois de retenue au centre, avec marchepieds au lieu de repose-pieds; guidon de 830 mm de largeur (analogue à celui de la Harley-Davidson).
- + Variantes de pneus: AV = 100/90 H 18 charge 225 kg à 2,9 bar V-max 210 km/h  
AR = 110/90 H 18 260 2,9 210 km/h
- ++ Frein : admis selon décision de la Div. féd. de police
- § Equipement : la bavette à l'arrière est montée par l'importateur.

Lieu et date de l'homologation

Berne, 30.06.75

Homologation fédérale des types de véhicules

Motocycle

MOTO - GUZZI

VD - 850 T 3

CH 6336 13

FICHE COMPLÉMENTAIRE I

Complément du 05.06.78 - Ba

Importateur: en lieu et place de MOTOSPORT-IMPORT SA, nouveau SID MOTO GUZZI SA, 1950 Sion

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h, M3, 1A 7,14 = 77,75 dB/A

à proximité de l'échappement: à gauche et à droite 91/12 dB/A à 5100 t/min

Mesure des gaz : CO corr. 3,05 %

Complément du 18.04.80 - PR

Se prête pour la circulation avec un side-car, avec trois ou quatre points de fixation. Cependant, le motocycle doit être équipé de roues à rayons et non de roues en fonte d'aluminium.